

Monsieur le commissaire enquêteur ,

Pour les raisons ci dessous.

Je vous demande de donner un avis négatif pour cette demande d'ouverture de carrière.

Résumer un dossier de plus de 1200 pages en seulement 39 pages dont 2 pages de présentation est un exploit, mais pour le résumé de l'étude de danger c'est encore mieux seulement 4 pages dont une page de présentation. C'est peut être pour ça que l'on ne comprend pas très bien les impacts réduits par rapport à l'ancien projet ou réduits par des mesures techniques, comment savoir puisque l'on ne connaît pas le dossier précédent.

Faire sans cesse référence à l'ancien projet ne doit pas masquer que l'impact reste très important. Il aurait bien suffi que l'on ne connaisse que les impacts du projet actuel.

Heureusement que le combat légitime des amoureux de cette vallée a obligé l'industriel a retirer son 1^{er} projet on n'ose pas imaginer ce que cela aurait pu être.

Le lecteur non averti devrait avoir accès à un document clair et précis et surtout comme bien dit dans le titre non technique.

Il est malhonnête et mensonger de faire référence à des valeurs minimisées, et à des photos trompeuses. le lecteur non averti devrait avoir accès à un document clair et précis et surtout comme bien dit dans le titre non technique. Les photos qui font référence au site historique surtout les photos de titre montre en réalité le site tel que l'industriel l'a laissé lors de l'exploitation sans autorisation de 2014. Beaucoup de références ne sont pas actualisées "à force de toujours vouloir minimiser par rapport à l'ancien projet on finit par se perdre." .

Il y a là une volonté d'induire le lecteur en erreur qui est scandaleuse.

Page 4

Un projet recentré et réduit (rythme d'exploitation et superficie) L'emprise visée par cette nouvelle demande d'autorisation reste inchangée (superficie totale de l'ordre de 3.4 ha). Cependant, les surfaces en exploitation ont été très largement réduites compte-tenu de la diminution significative de rythme d'extraction. Ce sont à peine 6000 m² qui seront exploités dont seulement 3300 m

	Demande d'Autorisation Environnementale Unique	Ecart avec le projet initial
Rythme d'exploitation (déblais en m ³ /an)		
Moyen	1 000	-50%
Maximum	2 000	
Volume à extraire sur les 30 ans (m ³)	30 000	-50%
Part de stériles d'exploitation	7 500	
Cote altimétrique maximale atteinte (m NGF)	1 040	-10 m
Surface vouée à l'extraction (y compris site existant) – (m ²)	3 300	-45%
Surface vouée à l'accès (m ²)	2 600	-58%
Surface défrichée (m ²)	5 000	-55%
Volumes de stériles (décaissés) liés aux travaux de la piste (m ³)	6 450	-45%

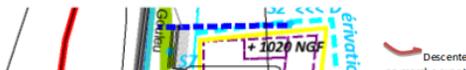
Comment comparer ??? Il y a aucune donnée concernant la précédente autorisation.

Page 7

Aucun façonnage ne sera réalisé sur place. Les blocs peuvent être vendus en local (marbrier), sur tout le territoire national et sur le marché international (Chine, Inde, dans le Golfe Arabique...) pour la réalisation, l'aménagement et la décoration d'ouvrages prestigieux

Nous voyons bien là qu'il s'agit d'un marché du luxe destiné aux riches pays du golfe ou aux nouveaux milliardaires hindous ou chinois. Ce n'est pas le petit marbrier local qui va faire vivre cette grosse exploitation. Il n'y a pas de retombées financières significatives pour le territoire

Exploitation en phases 1 et 2	Evacuation des blocs extraits	Phases d'exploitation	6 rotations du camion plateau ou camion-gue par semaine	Liaison Coume de Get depuis la marbrière pour atteindre Illartein (sauf cas de force majeure)
	Evacuation des stériles d'exploitation (régime normal)	Phases d'exploitation	2 à 3 rotations par semaine	Route forestière jusqu'à la plateforme ONF du Pla de Get ou valorisation extérieure par Illartein
	Accès des entreprises de travaux, de l'encadrement et des fournisseurs	Phases d'exploitation	Véhicules légers et camions de fournisseurs en passage quotidien	RD 157 par Saint-Lary
Exploitation en début de phase 3	Travaux de la piste d'accès à la partie haute de la marbrière (1027 m NGF)	3 mois	6 rotations par jour (5 j/sem, sur 3 mois) à 1 camion 8 x 4	Plateforme ONF du Pla de Get depuis la marbrière ou évacuation extérieure via Illartein
	Accès des entreprises de travaux, de l'encadrement et des fournisseurs	Phases d'exploitation	Véhicules légers et camions de fournisseurs en passage quotidien	RD 157 par Saint-Lary
Exploitation en phases 3 à 6	Evacuation des blocs extraits	Phases d'exploitation	6 rotations du camion plateau ou camion-gue par semaine	Liaison Coume de Get depuis la marbrière pour atteindre Illartein (sauf cas de force majeure)
	Accès des entreprises de travaux, de l'encadrement et des fournisseurs	Phases d'exploitation	Véhicules légers et camions de fournisseurs en passage quotidien	RD 157 par Saint-Lary
	Evacuation des stériles d'exploitation (régime normal)	Phases d'exploitation	2 à 3 rotations par semaine	Route forestière jusqu'à la plateforme ONF du Pla de Get ou valorisation extérieure par Illartein



Lors de la première année d'exploitation (et en cas de force majeure), le transfert des blocs par Saint-Lary sera sécurisé par le positionnement d'une vigie munie d'un talkie-walkie en sortie de bourg qui temporisera le passage de tout véhicule durant la montée/descente du camion, et ce afin d'éviter toute manœuvre de croisement.

Monopolisation totale, temporairement, des accès à Rouech et à Autrech par les camions
 "positionnement d'une vigie munie d'un talkie-walkie en sortie de bourg qui temporisera le passage de tout véhicule durant la montée / descente du camion, et ce afin d'éviter toute manœuvre de croisement ". Est-ce bien réaliste ? Et est-ce bien respectueux des activités des résidents de la vallée ?

"Lors de la première année d'exploitation (et en cas de force majeure)"

Que ce soit la première année où en cas de force majeure cet accès ne peut pas être utilisé. Non seulement il est très dangereux pour des poids lourds, mais aussi le petit pont à la sortie de la RD 57 ne supportera pas longtemps ce trafic. L'effondrement récent du pont de Mirepoix/Tarn dans le 31 ne peut que nous appeler à la plus grande prudence.

B.1.2 ETUDE D'IMPACT

B.1.2.1 Description du projet

Cette description a été faite de manière synthétique au sein de la partie précédente. Les principales caractéristiques de la phase opérationnelle du projet sont cependant rappelées en suivant.

Désignation	Description						
Procédé de fabrication	<ul style="list-style-type: none"> Travaux d'aménagement préalables visant la gestion des eaux ainsi que le recalibrage et la création des accès nécessitant le défrichage des surfaces associées. La planification de ces travaux est traitée en détail en suivant au sein d'un paragraphe dédié – Travaux essentiellement menés en tout début d'exploitation ainsi qu'en Phase 3 (rampe d'accès supérieure à la cote 1027 m NGF) ; Défrichage des emprises visées par la future extraction selon le phasage défini ; Extraction du gisement par découpage au fil diamanté ainsi qu'à la haveuse/rouleuse (pouvant intervenir indépendamment en découpe horizontale ou verticale) ; Découpe des blocs aux dimensions de commercialisation (3 m x 1,5 m x 1,5 m) au fil diamanté ; Evacuation au fur et à mesure des blocs découpés durant la campagne d'exploitation par camion plateau ou camion-gue ; Evacuation des stériles de découverte et d'extraction sauf dans le cas d'un réemploi sur site ; Remise en état coordonnée à l'avancement de l'exploitation dans la mesure du possible. 						
Utilisation d'énergie	Consommation électrique ≈ 30 000 kW annuel (sur la base moyennée des consommations sur les sites de Beyrière-Jumet et d'Illhet) Consommation en énergie fossile (GNR pour engins du site) : ≈ 25 m ³ annuel						
Matériaux utilisés	<table border="1"> <tr> <th>Nature</th> <td>Terre végétale</td> <td>Stériles d'extraction ou de sciage</td> </tr> <tr> <th>Quantité</th> <td>1 000 m³ foisonnée</td> <td>8 400 m³ foisonnés (issus des travaux de création de la piste d'accès en partie haute 350 m³/an foisonnés en moyenne (issus de l'extraction)</td> </tr> </table>	Nature	Terre végétale	Stériles d'extraction ou de sciage	Quantité	1 000 m ³ foisonnée	8 400 m ³ foisonnés (issus des travaux de création de la piste d'accès en partie haute 350 m ³ /an foisonnés en moyenne (issus de l'extraction)
	Nature	Terre végétale	Stériles d'extraction ou de sciage				
Quantité	1 000 m ³ foisonnée	8 400 m ³ foisonnés (issus des travaux de création de la piste d'accès en partie haute 350 m ³ /an foisonnés en moyenne (issus de l'extraction)					
Resources naturelles utilisées	<table border="1"> <tr> <th>Nature</th> <td>Marbre polychrome</td> </tr> <tr> <th>Quantité</th> <td>22 500 m³ sous forme de blocs commercialisables (issus des 30 000 m³ extraits) en valeurs moyennes sur la totalité de la durée d'exploitation du site.</td> </tr> </table>	Nature	Marbre polychrome	Quantité	22 500 m ³ sous forme de blocs commercialisables (issus des 30 000 m ³ extraits) en valeurs moyennes sur la totalité de la durée d'exploitation du site.		
Nature	Marbre polychrome						
Quantité	22 500 m ³ sous forme de blocs commercialisables (issus des 30 000 m ³ extraits) en valeurs moyennes sur la totalité de la durée d'exploitation du site.						

Si on se réfère au tableau de la page 4 ça ne correspond pas.

Ce sont les données minimum et non des données moyennes.

Pourquoi ne pas prendre les données maximum c'est un scénario probable qui peut même être augmenté par simple autorisation administrative.

Pour les stériles issu de l'extraction :

2000 x 0,25 = 500m³ ce qui donne 700m³/an foisonnés.

Pour le marbre valorisable sur la totalité de la durée d'exploitation du site :
2000 x 30 an = 60 000m³ x 0,75 = 45 000m³

Page 25 et 26.

Mise en parallèle des scénarii d'évolution du site avec et sans mise en œuvre du projet

Le tableau compare avec l'état actuel du site c'est à dire le carreau tel que l'industriel l'a laissé à la suite de l'exploitation illégale de 2014.

Ce délit est en cours de jugement, comme nous ne connaissons par encore le résultat il est prématuré de comparer un état qui risque d'être jugé illégal.

On peut remarquer que toutes les photos du site montrent l'état actuel pas la carrière historique.

Page 26 à 39

Des impacts potentiels réduits (vis-à-vis du projet initial), parfois évités, et compensés pour les plus marqués par des mesures appropriées.

Encore une fois il est impossible de comparer avec le 1^{er} projet de plus comment peut on garantir l'impartialité et la neutralité des contrôles qui seront effectués par l'exploitant lui même .

Carrière des Quatre Saisons		Résumés Non Techniques			
		Création des raccordements électriques et téléphoniques	R3.1a	Supprimer ou limiter le risque de destruction d'individus ou la perturbation des espèces durant les phases clefs de leur cycle de vie	température, MES, DCO, hydrocarbures dès le fonctionnement opérationnel du clarificateur/filtre-press.

Ce document n'est pas à jour il me semble bien que Mr Plo lors de la réunion publique du 24 janvier a dit que le site fonctionnerait avec un groupe électrogène.

Le résumé non technique de l'étude de danger est vraiment réduit a sa plus simple expression. 4 pages seulement dont une page de présentation.

Il n'y a rien sur les dangers de circulation sur les pistes forestières, du site d'entreposage et de concassage et de la liaison de la Coume de Get. Pourtant il y avait matière à développer.

Mme Pujol Danielle.
82710 Bressols.